



Pain Quot' Infos

Plus proches, pour plus d'impact

Courcouronnes, le vendredi 26 octobre 2012

Sachez qu'il y aura des temps difficiles !



La notion du temps paraît nous échapper, nous avons l'impression que 24 heures ne suffisent plus pour réaliser l'ensemble des actions que nous avons prévu d'accomplir en une journée.

Notre vie est souvent rythmée par la routine « métro, boulot, dodo, » qui nous prend parfois 12 heures de notre vie quotidienne. Sachant que nous dormons en moyenne 8 heures, si nous faisons le compte, nous constatons qu'il ne nous reste plus que 4 heures pour nous reposer, prier, méditer et vaquer à nos tâches quotidiennes...

Nous avons souvent à cœur d'épauler spirituellement, financièrement, matériellement les personnes nécessiteuses de notre entourage ou que nous croisons. Cependant, le rythme de vie que nous impose la société actuelle nous freine parfois à mener à bien les actes que nous désirons poser. En effet, combien de fois sommes-nous passés devant quelqu'un qui est dans le besoin et ne nous sommes pas arrêtés parce que nous étions pressés de courir à gauche, à droite ? Combien de fois avons-nous remis à demain notre volonté de soutenir ?

Réalisons !

Réalisons, que nous sommes dans les temps difficiles que décrit l'apôtre Paul dans sa lettre à Timothée, « Sache que, dans les derniers jours, il y aura des temps difficiles. Car les hommes seront égoïstes, amis de l'argent, fanfarons, hautains, blasphémateurs, rebelles à leurs parents, ingrats, irréguliers.... ».

Ce monde de l'estime de soi, de l'accomplissement personnel nous conduit à oublier de manière subtile la pratique de la justice envers les plus démunis, les veuves et les orphelins !

Ressaisissons-nous, ne nous laissons pas de faire le bien quand l'opportunité se présente car nous moissonnerons au temps convenable, si nous ne nous relâchons pas. (Galates 6 : 9). N'éteignons donc pas l'Esprit dans nos vies, mais posons des actes agréables à notre Père... au Nom de Jésus !

Projets d'acquisition d'un minibus : Merci Seigneur pour ta fidélité

Nous tenons à rendre gloire au Seigneur pour sa bonté et sa fidélité !

Au mois de Février dernier, nous vous faisons part de notre projet d'acquérir un minibus dans le but de faciliter les



Figure 1: Bus de 16 places

déplacements des enfants de l'orphelinat « Les Enfants Prodiges » à Kinshasa (République Démocratique du Congo) et



Figure 2: Bus de 56 places

de constituer une source de revenus supplémentaires pour l'établissement (transport de personnes).

Nous sommes heureux de vous informer que Dieu a touché le cœur de biens aimés qui ont fait le don de deux bus, un de 16 places et un autre de 56 places. (en France)

Pour le moment, nous envisageons d'envoyer le bus de 56 places cependant, les frais d'envoi ont un coût. Le montant pour le transport du véhicule depuis Anvers (Belgique) jusqu'au port de Boma (RD Congo), les frais de dédouanement et le droit de circulation du véhicule ont été estimés à 13 000 euros.

Après investigation et sur les conseils de personnes évoluant localement, nous avons choisi de maintenir l'envoi du véhicule plutôt que d'en acheter un sur place, afin de ne pas faire face à des incidents souvent constatés : phénomène des « véhicules maquillés ».

Si vous souhaitez nous accompagner dans la réalisation de ce projet, vous pouvez adresser un mail à pain.quotidien.association@gmail.com

République Démocratique du Congo : Recherche de partenaires locaux

Un missionnaire s'est rendu en République démocratique du Congo afin de visiter les enfants de l'orphelinat les enfants prodiges (Orphelinat administré par le Pain Quotidien) et pour encourager l'équipe encadrante.

En effet, les temps sont de plus en plus difficiles. La pauvreté amène la population à devenir de plus en plus cupide : tout est monnayable !

Nous nous appliquons donc à veiller à ce que les enfants ne soient pas influencés par ce courant de manigances qui engendre le mensonge et la fausseté !

Cette mission avait pour objectif de faire un point sur l'évolution des enfants et de déterminer avec les plus grands un projet éducatif et un plan de carrière professionnel.

Actuellement, nous sommes à la recherche de partenaires locaux, qui nous permettront de subvenir aux besoins d'encadrement et d'épanouissement des jeunes adultes orphelins afin qu'ils puissent devenir de plus en plus autonomes.

Ces partenariats auront pour but de : Financer des formations en informatique ou nouvelles technologies, de proposer des stages d'insertion dans la vie active, réaliser des journées de solidarités dans le but de sensibiliser la population locale à semer pour nos jeunes adultes....

Suivez l'actualité du Parrainage sur : <http://painquotidienparrainage.wordpress.com/>



Figure 3: Les enfants devant l'orphelinat en compagnie du missionnaire - Septembre 2012



Zoom sur l'Association CIM Madagascar : Charité Internationale pour Madagascar

Des enfants malgaches ayant pour habitation des boîtes en carton et fouillant dans des poubelles pour se nourrir. Voilà ce qui est à l'origine de la création en 1998 d'une association caritative chrétienne : Charité Internationale pour Madagascar. Elle exerce son activité dans la région d'Ambositra et se compose de bénévoles travaillant en France et d'une équipe sur place s'occupant des orphelins et de veuves.



Figure 4: Les enfants encadrés par les professeurs

Si le Pain quotidien souhaite vous présenter cette association, c'est parce que nous partageons la même vision : défendre la cause des personnes démunies, et par notre soutien, leur apporter le message et l'amour de leur Créateur et Sauveur : Jésus Christ. Si la CIM nourrit plus de 50 enfants par jour et leur permet d'aller sur les bancs de l'école, elle les nourrit d'autant plus avec la Parole de Dieu et l'amour se dégageant du travail de ses membres. Aujourd'hui la CIM et tous ses membres sont une vraie famille pour ces orphelins des rues de Madagascar. Et ce sont eux qui partagent l'Évangile aux habitants de leur

quartier. Que le nom du Seigneur soit glorifié !

Et si les enfants sont vulnérables, les personnes âgées le sont aussi. C'est pourquoi face à la précarité de nombreuses veuves malgaches, la CIM a décidé d'agir : une distribution de vivres, un point sur leur santé physique et morale mais encore un système de parrainage comme celui qui sert aux enfants qu'ils accueillent permet de soutenir à ce jour une vingtaine de veuves. La CIM aimerait aujourd'hui pouvoir faire encore plus pour elles.

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations sur les actions menées par cette association, n'hésitez à vous connecter sur leur site Internet www.cimmadagascar.org. Ensemble, travaillons avec notre Dieu pour son Royaume.

Réouverture de la branche « Accès au droit » : Rappel de nos actions

Le pôle d'accès au Droit du Pain Quotidien en activité depuis 2007 nécessite la collaboration d'une équipe de bénévoles composée d'une responsable de pôle, d'un secrétariat téléphonique, d'un secrétariat administratif, d'une chargée des relations extérieures mais aussi d'une avocate (associée), d'un juriste et d'une assistante juridique car nous mettons un point d'honneur à fournir un service de qualité et confidentiel bien que ce dernier soit entièrement gratuit.

Cette assistance juridique permet aux personnes nécessiteuses qui se trouvent confrontées à un litige ou à un problème d'ordre juridique d'être informées, dirigées et accompagnées dans leurs démarches administratives.

Le pôle s'efforçant de régler les litiges à l'amiable n'a saisi les tribunaux que pour deux cas. Ainsi, de nombreuses demandes de carte de séjour, de naturalisation ou encore de logement ont déjà abouties et des aides personnalisées mises en place (Préfecture, CAF, etc...). Il semble important de souligner que les valeurs chrétiennes sont à la base du service d'accès au Droit du



Pain Quotidien. Ainsi, chaque service rendu est basé sur l'amour du prochain, le partage, la fraternité, la tolérance, l'équité, la droiture et se fait sans distinction de couleur, d'origine, de religion et compte transmettre ses valeurs aux personnes qui nous solliciteraient.

De même, les cas suivants ne seront pas traités par la permanence juridique du Pain Quotidien:

- Divorces (n'incluant pas une cause d'adultère avéré).
- Les cas fondés sur la fraude, le mensonge ou tout autre cas remettant en cause l'intégrité de nos actifs.

Deux permanences physiques sont mises en place tous les premiers et derniers samedis de chaque mois à compter du 27 octobre 2012 de 11h00 à 15h00 à l'adresse suivante :

5, rue de l'Orme à Martin , 91080 COURCOURONNES.

Pour toute demande d'informations ou prise de rendez-vous composez le 06 21 14 16 90 (de 10h à 20h30).

Vous pouvez également nous écrire aux adresses suivantes :

- permanencepainquotidien@gmail.com
- LE PAIN QUOTIDIEN (permanence juridique)
BP70049
91002 EVRY CEDEX.

Benin : Etablissement MEROB (Miséricorde Enfants de Rue et Orphelins du Bénin) : Des évangélistes en feu !



Figure 5: Les enfants du Bénin, chantant, louant le Seigneur

C'est toujours très encourageant d'écouter les témoignages des établissements que nous soutenons.

En effet, les enfants de l'établissement MEROB situé au Bénin mènent avec zèle des actions d'évangélisation dans les rues de Cotonou. Ainsi, tous les mercredis des sorties sont effectuées dans les ghettos de la ville pour sensibiliser les enfants démunis et leur parler du Seigneur Jésus Christ !

Toutefois, le manque de moyens de transport est pour l'instant, un frein à leurs actions. Cependant, l'évangile est bel et bien en marche, et nous remercions tous les parrains pour leur sensibilité et leur semence dans cette

œuvre. Que le Seigneur vous le rende au centuple ! Aussi, pour toute question relative au soutien de nos partenaires locaux, adressez un mail à pain.quotidien.parrainage@hotmail.fr

QUE DIEU VOUS BENISSE !



MESSAGE IMPORTANT

Pour nous permettre de vous envoyer prochainement **notre newsletter par email** et d'économiser ainsi des frais d'envois, nous vous prions de bien vouloir nous retourner par courrier ce coupon-réponse complété* à l'adresse suivante: **Le Pain Quotidien, BP 70049 - 91002 Evry Cedex .**

NOM :

PRENOM :

ADRESSE MAIL:@.....

*Vous pouvez aussi nous communiquer votre adresse électronique par mail, en nous précisant bien vos nom et prénom également. Pour ce faire, merci de nous communiquer ces informations à l'adresse : pain.quotidien.association@gmail.com